OPINION DU GENERAL WM. O. BUTLER SUR LES FRANÇAIS ET LES CRÉOLES DE LA LOUISIANE.

Extrait d'un discours prononcé au Congrès, au mois de janvier 1848, par le général WM. O. BUTLER, candidat démocrate à la Vice-Présidence.

« On sera sans doute étonné d'entendre que dans une bataille livrée en vue de la Nile-Orléans, et de laquelle, personne ne le nie, dépendait le sort de cette ville, *il n'y eut en ligne que 488 habitans de la Louisiane, et que de ce nombre* 328 étaient des hommes de couleur libres. N'y avait-il donc pas à la Nouvelle-Orléans et aux alentours d'autres personnes capables de porter les armes ? Et s'il en est ainsi, où étaient-elles dans un moment aussi critique ? Voilà des questions qui se présentent naturellement à l'esprit. Monsieur, pour ce qui est de la défense militaire de la Nouvelle-Orléans, j'ai tout lieu de croire que le général Jackson, avec les renseignemens qu'il possédait *aurait préféré défendre une ville sans habitans et environnée d'un désert.* »

Il y avait aussi à la Louisiane (en 1814-15) une certaine classe de la population qui n'était pas liée vis-à-vis de la nation. La ville et les campagnes étaient remplies *d'étrangers* venus de tous les pays, appartenant à toutes les races, parlant toutes les langues ; la seule affaire de ces hommes était d'améliorer leur position. Qui oserait prétendre que ces étrangers fussent tous honnêtes et sincères, qu'ils fussent prêts à mourir pour une cause qui leur était indifférente ? Qui oserait affirmer que ces étrangers ne fussent pas passés à l'ennemi qu'ils croyaient deux victorieux ? SI LA MOITIÉ DE LA POPULATION DE LA LOUISIANE EST JURÉ QUE L'AUTRE MOITIÉ RESTERAIT FIDÈLE, PENSE-T-ON QUE LE GENERAL JACKSON, QUI CONNAISSAIT SI BIEN LE CŒUR HUMAIN ET LE MOBILE DE NOS ACTIONS, EUT PU UN SEUL MOMENT AJOUTER FOI À UNE PAREILLE ASSERTION ? Mais le general Jackson n'était pas seulement guidé par sa connaissance des hommes et des choses. On l'avait averti, avant qu'il arrivât à la Louisiane, que ce pays était plein d'ESPIONS et de TRAITRES.

Les troupes de la ville (le bataillon d'Orléans) furent les premières à manifester des signes d'insubordination. Beaucoup de volontaires (Créoles et Français) demeurèrent la permission de retourner en ville, en disant qu'ils avaient droit à cette faveur parce que leurs familles et leurs gens demeuraient à la Nouvelle-Orléans. ET PUIS LE JOYEUX CARNAVAL TOUCHAIT A SA FIN, ET L'AMOUR DU PLAISIR QUI DISTINGUE LES CRÉOLES (LA PLUPART SONT D'ORIGINE FRANÇAISE) L'EMPORTAIT SUR LEUR PATRIOTISME. Leur dévouement n'avait pas été favorablement accueilli par le general Jackson beaucoup de volontaires (du bataillon d'Orléans) qui étaient citoyens américains, *réclamèrent la protection du consul français qu'ils reconnaissaient pour leur compatriote.* Mais ces certificats que leur avait délivrés le consul, ils eurent reclamer leur décharge et l'assèrent seuls, pour défendre leurs foyers, des frères d'armes accourus d'Etats éloignés.

PROTESTATION DE M. EDW. D. WHITE

REPRÉSENTANT DE LA LOUISIANE AU CONGRÈS,

CONTRE LES CALOMNIES DE M. BUTLER.

« Je crie attaqué, *insulté grossièrement* en plein sein de la Chambre. Cette insulte ne m'a pas été adressée personnellement, mais elle atteint ceux que je représente.

Le peuple de mon État et plus particulièrement *mes constituans immédiats* ONT ÉTÉ VILIPENDÉS ET ODIEUSEMENT TRAVESTIS dans les débats qui ont eu lieu dans cette enceinte. Dans avance que la plupart de ceux que je représente étaient, dans la dernière guerre, des ESPIONS et des TRAITRES ; on a affirmé qu'ils étaient *hostiles à la cause* que le pays avait soutenue, et qu'ils étaient *disposés à se JOINDRE AUX ANGLAIS POUR COMBATTRE LEURS FRÈRES D'ARMES.*

Ces calomnies accusations ont circulé sans aucune contradiction. Depuis les réglemens de ce est presque aucune occasion pour les examiner, pour *les démentir.* Mais vingt ou trois heures, cette occasion s'est offerte et non terme ces calomnies seront placées sans vacarme au moulin de documents imprimés.

La vérité, la justice, l'équité gratuite faite à une des plus nombreuses fractions du peuple des Etats-Unis, la réparation de notre glorieuse patrie, tout exige que l'on donne au représentant des Louisianais canonnés la chance d'examiner les grands articles contre eux. Il faut que l'on sache jusqu'à quel point toutes ces accusations sont fondées, si tout ou en partie qu'elles sont de tout point mensongères, et qu'il n'y a rien de tous ces que d'en prouver la fausseté.

CALOMNIES DU GENERAL BUTLER REFUTÉES PAR LE GÉN. JACKSON.

Quartier-général, 27 janvier 1815.

A M. Nicolas Girod,

Maire de la ville de la Nle Orléans.

Monsieur,

Profondément touché, depuis mon arrivée, de l'unanimité et du zèle patriotique déployés par les citoyens dont vous êtes le digne magistrat, je serais sans excuse si toute autre occupation que celle de pourvoir à leur défense m'avait empêché de *reconnaître publiquement leurs mérites.*

Je vous prie, Monsieur, de communiquer aux habitans de votre honorable ville *la haute estime que j'ai de leur patriotisme, de leur amour de la vertu et de leur attachement aux principes de notre excellente Constitution. Le courage qu'ils ont montré au moment d'un péril extraordinaire et si imminent, une loyauté qui n'a cessé toutes les épreuves que le mariage de l'ennemi devait faire naître, ne sont plus dignes d'admiration* ; on que l'humanité dont ils ont fait preuve envers des malades et des blessés et même envers des prisonniers. La conduite avec laquelle cette représentante au Conseil de Ville ont pourvu aux besoins des familles des combattants, a été une humanité et une ; a produit les effets les plus bienfaisants. *On trouverait difficilement une population qui fût plus digne d'éloges que celle de la Nouvelle-Orléans.*

Tandis que les jeunes gens chaient sur le champ de bataille et s'opposaient aux progrès de l'ennemi, les vieillards gardaient la ville et y maintenaient le bon ordre. Les femmes même encouragaient leurs maris et leurs frères à rester au poste du danger et du devoir. Non contentes d'exercer dans ce but la puissante influence dont la nature les a douées et que la beauté et les grâces des Louisianaises rendent irrésistible, elles se sont distinguées en ce d'ouvrage, et, mues par un sentiment d'humanité et de patriotisme, elles ont donné des vêtemens et un abri aux hommes qui étaient venus d'un état éloigné pour les protéger contre toute insulte. Au nom de ces braves, Monsieur, je vous prie de transmettre aux Louisianaises l'expression de notre admiration et nos sincères remercîmens. Dites leur que les femmes et les filles de ceux qui, en cet occasion, ne les oublieront pas dans leurs prières. Quant à moi, parmi toutes les circonstances qui ont marqué cette importante campagne, aucune ne me procure un aussi vif plaisir que la pensée d'avoir pu leur ramener, à peu d'exceptions près, *les maris, les frères et les autres parentsdont de pareilles femmes seules sont dignes.*

Je prévois, Monsieur, avec plaisir le moment où le départ définitif de l'ennemi nous permettra de reprendre l'exercice de votre charge ; vous dirai les moyens leurs travaux ordinaires. *En attendant bravement aux dangers de la guerre,* je tiens à *mes bonnes dignes des bienfaits de la paix.* Je tiens à preuve d'ingratitude, si je ne faisais pas sensible aux marques de confiance et d'affectionnement vos concitoyens m'ont honoré personnellement. Cette confiance m'a permis de diriger avec un succès plus complet une marche que j'ai vu être pour leur défense. Pour ce qui est de leur affection, je la partage, et en conserverai le souvenir jusqu'à la mort. Quant à vous, Monsieur le Maire, je vous prie de recevoir mes remerciemens pour le zèle actif, intelligent et la sollicitude que vous ne cessez de déployer dans l'exercice des devoirs qui vous ont été confiés, ainsi que pour la promptitude avec laquelle vous avez exécuté tout ce que réclamait le service public.

J'ai l'honneur d'être respectueusement,

Votre très obéissant serviteur,

ANDREW JACKSON,

Major-General.

OPINION DE M. YANCEY,

Ex-Représentant démocrate de l'Alabama au Congrès, sur LEWIS CASS.

Je ne soutiendrai pas Lewis Cass. Que chacun soit jugé selon ses actes. M. Cass est une girouette politique,—c'est UN AMBITIEUX sans cœur. UN FAUX FRERE POUR LE SUD.

NOUVEAU MAGASIN.

MESSIEURS PAUL ALDIGE & Co. ont ouvert le 10 de ce mois, rue Royale, No 128, entre Dumaine et Ste Anne, un MAGASIN DE MARCHANDISES SECHES, qui sera dirigé par la famille ARNOUX, originaire de la Martinique. Cette famille se place sous la protection de ses amis de la Nouvelle-Orléans. Elle fait aussi un appel aux sympathies des habitans de cette cité.

On trouvera dans ce magasin les articles suivans :

Coton écru et blanc 3/4, 4/4, 5/4, 6/4, 10/4, 12/4, Indiennes Françaises, Anglaises et Américaines.

Cotonnade Française et du pays.

Couvertures de Laine, de toute grandeur.

Alpaca noir et de couleur.

Mérinos Français et Anglais, couleurs assorties.

Cachemire d'Ecosse, uni et fantaisie.

Mousseline de Laine, couleurs assorties.

Mousseline Française—Nansouk—Jaconas blanc.

Percale—Poulards—Rouenne—Services de Table.

Bas et Chaussettes—Gants—Coutil et Gingas.

Flanelles assorties—Mercerie—Toile d'Irlande.

Mouchoirs blancs et de couleurs—Bretagne ;

Bouppin—Flanelle—Toile de Paris ;

Châles de toutes les qualités, &c, &c,—et enfin tout ce qui compose un Magasin de Marchandises Sèches. 7oct—a

SUCCES AU HEROS DE BUENA VISTA

450 Caisses VINS PINS, avec étiquettes ornées portant sur les bouteilles, représentant le CANDIDAT nommé par la Convention de Philadelphie. Les étiquettes sont en or et en argent, à vendre par J. F. BERCIER & Co,

16 jn 54, rue de la Vieille Levée

LE soussigné vit maintenant préparé à livrer, vins rouges et blancs, mis en bouteilles sous sa surveillance, de toutes qualités et garantie pure

Il suffit de 50 c. par douzaine sera faite pour les vides qui seront retournées

JORDY, No 18, rue Conti.

4000 Livres musiques de Leon, à vendre par 28 août 15, Conti.

PROGRAMME DE LA Grande Procession des Flambeaux

AMIS DE

TAYLOR ET FILLMORE.

Qui aura lieu Samedi 4 Novembre.

P. N. WOOD, Grand Marshal.

Aides.

Geo. W. Hynson, Lafayette Guyot,

Geo. C. Lawrason, Guide Desues,

Musique.

PREMIÈRE DIVISION.

Deputé Grand Marshal,—Col. J. B. Walton.

Aides.

Col. J. A. Lamsden.

M. J. Thomas.

J. A. James.

Filmore Rangers.

Club de l'Union Rough & Ready, 3e Municipalité.

Club Italien Rough & Ready.

Club Allemand Rough & Ready.

Seconde Division

Musique.

Deputé Grand Marshal,—Gén. E. L. Tract.

Aides.

Harman Deane.

Celso G. Perino.

Jos. Fucerne.

Club Espagnol Rough & Ready (à cheval).

Club Espagnol Rough & Ready (à pied).

Crescent Rangers (à cheval).

Gimbet Rangers (à cheval).

Le Club Indépendant Rough & Ready (à cheval).

Troisième Division.

Musique.

Deputé Grand Marshal,—Julien Neville.

Aides.

Richard Sandergrant.

P. J. Stanley.

Capt. Brown.

Club Central Rough & Ready de la paroisse Jefferson.

Club Rough & Ready de Gretna.

Club Rough & Ready de Freeport.

Club Rough & Ready de Carrollton.

Club Rough & Ready d'Algier.

Club Rough & Ready des Marins (boatmen).

Les Capitaines, Officiers et Equipages des navires et bateaux à vapeur dans le port.

QUATRIÈME DIVISION.

Musique.

Deputé Grand Marshal,—Victor Séné.

Aides.

L. Cantern Jr.

Louis Courcelle.

Octave Andry.

Club Rough & Ready 1er District, 1re Municipalité.

" 2me " "

" 3me " "

" 4me " "

" 5me " "

" 6me " "

" 7me " "

CINQUIÈME DIVISION.

Musique

Deputé Grand Marshal,—John Cummoner.

Aides.

Chas. Riddle.

Copeland S. Hunt.

J. D. G. Quirk.

Club Rough & Ready, 1er District, 3le Municipalité.

" 2me " "

" 3me " "

" 4me " "

" 5me " "

" 6me " "

" 7me " "

SIXIÈME DIVISION.

Musique.

DEPUTÉ GRAND MARSHAL,—James Kathman.

Aides.

L. J. Heros.

F. Beckman.

F. S. Bartlett.

Club Union Rough and Ready, 3me Municipalité.

Club Rough and Ready Independant, 3e do

Club Rough and Ready, 1er District, " do

" 2d " " do

" 3e " " do

" 4e " " do

Chaque club nommera ses Marshal et Deputes Marshals.

Le grand Marshal portera une écharpe écarlate et ses aides une écharpe sur le bras de la même couleur.

Les Deputés Grands Marshals porteront une écharpe blanche et leurs aides une écharpe de la même couleur, sur le bras.

Les Marshals des différens clubs porteront une écharpe bleue et leurs députés une écharpe sur le bras, de la même couleur.

La procession se formera sur le côté Nord de la rue du Canal, la droite s'appuyant sur la rue Bourbon et se déployant vers le fleuve, sous la direction du Grand Marshal et de ses aides.

Les différentes divisions, sous la direction de leur Deputé Grand Marshal respectif, avant de s'unir à la colonne principale, s'assembleront ainsi qu'il suit, savoir :

LA PREMIERE DIVISION,

Sur le côté Nord de la rue du Canal, la droite s'appuyant sur la rue Carondelet.

LA SECONDE DIVISION,

Sur la rue du Chartres, la droite s'appuyant sur la rue du Canal.

LA TROISIEME DIVISION,

Sur la rue du Camp, la droite s'appuyant sur la rue du Canal.

LA QUATRIEME DIVISION,

Sur la rue Royale, la droite s'appuyant sur la rue du Canal.

LA CINQUIEME DIVISION,

Sur la rue St Charles, la droite s'appuyant sur la rue du Canal.

LA SIXIEME DIVISION,

Sur la rue Bourbon, la droite s'appuyant sur la rue du Canal.

Quand la Premiere Division se mettra en marche à un signal donné, chaque Division la rejoindra successivement dans l'ordre numérique.

Les Clubs respectifs sont priés de se trouver à l'endroit designé, 2 heures precises, la Procession devant se mettre en marche à 7 1/2 heures precises.

La Procession remontera la rue Carondelet jusqu'à la rue St Joseph, la rue St Joseph jusqu'à la rue du Camp, descendra la rue du Camp jusqu'à la rue Julie, la rue Julie jusqu'à la rue St Charles, la rue St Charles jusqu'à la rue du Canal, la rue du Canal jusqu'à la rue Royale, la rue Royale jusqu'à la rue Esplanade, remontera la rue Esplanade jusqu'à la rue Bourbon, et remontera la rue d'Espagne, jusqu'à la rue Cascades, puis reviendra jusque à l'Esplanade, descendra la rue Esplanade jusqu'à la rue Bourbon, et remontera la dite rue jusqu'à la rue du Canal, où la Procession se dispersera.

Les différens clubs auront à se pourvoir de musique.

Les clubs non énumérés dans le programme et qui seront à cheval se rapporteront au général Tracey, et ceux à pied au Grand Marshal, et une place convenable leur sera assignée dans la Procession.

Par ordre du Comité d'Arrangement.

F. N. WOOD,

Grand-Marshal.

2nov—3f

Grenadiers Gardes d'Orléans.

ATTENTION.

Séance de jeudi 19 octobre 1848

RESOLU que les membres composant la Compagnie, qui n'ont pas encore signé les nouveaux réglemens, sont priés de passer chez le Sergent Major F. J. Bourque, rue Conti, entre Bourbon et Royale, et se conformer à la présente résolution.

Resolu que tous ceux qui, dans les quinze jours (après du 27 courant), ne se seront pas conformés à la dite résolution, seront considérés comme n'appartenant plus au corps.

Par ordre du comité.

HENRY BEZOU,

30oct Secretaire pro tem.

Université de la Louisiane.

DÉPARTEMENT ACADÉMIQUE.

G. C. ANTHON, A. M. PRINCIPAL,

UNE PROFESSEUR ASSISTANT.

CETTE Institution vous invite le novembre prochain.

Elle est divisée en un département élémentaire d'anglais et de commerce, et de classique. Dans le département élémentaire, les jeunes enfans seront reçus, on leur enseignera les élémens d'une éducation raisonnée, et alors ils passeront, à une époque convenable, dans les plus hautes classes.

On peut obtenir le programme de cours d'études chez les principaux libraires.

27 juin—2m2pa—tj

Graines fraiches de jardinage

Garanties être de la récolte de 1848—Le soussigné vient de recevoir, de M. Landreth, à Philadelphie, les graines ci-après, savoir :

Choux et laitue, assortis, chicorée.

Epinard à feuille ronde

Navets assortis, porreaux d'Ecosse.

Panais, pois hâtifs, etc, etc.

Le tout à vendre à meilleur marché que partout ailleurs en ville. WM. DINN,

19 août No. 11 rue Commune

AVIS AUX PROPRIÉTAIRES ET AGENTS DE STABLES.—Les soussignés offrent à vendre leur cour à charbon située au dessous du village de Gretna, en face de la ville de Lafayette ; le wharf est en très bon état et construit on ne peut plus mieux ; on vendra en même tems les brouettes, les pelles, les cables, les chaînes en fer, etc. etc ; la cour à charbon est touche au wharf, on vendra également 13,500 barils de charbon de Pittsburg, de première qualité, le tout à bas prix.

EUG. ROCHEREAU & Co,

7 oct 17 et 19 rue St Louis

NOUVEAU SYSTÈME DE VIDANGES *A LA POMPE*

AVEC DESINFECTION ET POSES DE FOSSES INODORES PORTATIVES.

TRIMAILLE, Entrepreneur,

Passage de la Bourse, No 5,

Entre St-Louis & Conti,

22aout—1an Et encoignure Camp et Poydras

THOMAS C. PAVAN & Co, Manufacturiers et Marchands en gros et en détail d'Habillements,

No. 10, rue du Canal, entre Chartres et Vieille-Levée,

BATISSES DE PAULDING.

Manufacturiers

CRANE, PAVAN & Co, No. 133, Market Street, 1er juin—6m (NEWARK, New-Jersey.

WM. L. BURGESS & Co., Marchands Commissionnaires.

Marchands de Foin, Mais, Avoine, et Produits de l'Ouest.

No. 11, Front-Levée,

Entre les rues Doyane et Bienville,

NOUVELLE-ORLEANS.

Une attention toute particulière sera donnée aux consignations ou expéditions de marchandises

NOUVEAU PROCÉDÉ

POUR LA FABRICATION DES EAUX GAZEUSES, DE L. FINAC, Pharmacien.

EAU DE VICHY; Eaux Seltz. Eau de Sedlitz Eau ferrugineuse, limonades, etc, etc.

27mai exc. Orléans et Dauphine

J. H. JONES & LYMAN POTTERS, Avocats, No 32, rue Hevia,

Vis-à-vis la Cour du Recorder. 9 oc—1an

GRAINES fraiches de jardinage, garanties de la récolte de 1848, arrivant par le Crescent City :

Poreaux,	Chicorée.
Oignons,	Betteraves,
Radis demi-longs,	Carottes,
Navets rouges,	Epinards,
Choux,	Laitues,
Pois précoces.	Haricots,

à vendre par quantités à la convenance des acheteurs, au No 33, rue du Camp, près Poydras.

17 oct D. MAUPAY.

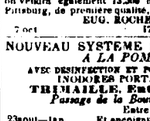

ROU sur le brick Tres de Mayo : 40 tles SANGSUES HONGROISES, les meilleures sangsues, à vendre au grand dépôt, rue du Quartier, No. 48. 4 août

96,500 HONGROISES ET ESPAGNOLES, 1er choix, au grand dépôt du Quartier, No. 48, entre Condé et Vieille Levée. 31juil

SANGSUES.

30000 sanguines Hongroises, arrivées à bord Bordeaux ; le seul assortiment général qui se trouve pourvu de cette qualité dans ce moment. Rue de l'Esplanade No 38, et Camelière, No 6, aux prix les plus modérés.

La même entreprise a consommé un dépôt, 96,000 sangsues Espagnoles qu'il vient de recevoir. Messieurs les pharmaciens à qui les offrent.

31 oct J. F. SOUBIRAN.

CACAO de Para—30 sacs, à vendre par 9 oct B. VALLA, 32, Conti.

LIGNE POSTALE DE LAFAYETTE

HARTSHORN & Co. informent le public, que leur ligne de voitures partira tous les jours, à 6 heures du matin, de l'hôtel *Jackson, Lafayette :*

Départ de la rue du Canal :

Première voiture à 6 1/2 h. A. M.

Dernière do à 5 do P. M.

Départ de la rue des Bons Enfans :

Première voiture à 6 1/2 h. A. M.

Dernière do à 5 1/2 h. P. M.

Une voiture partira de la place Jackson, à 6 heures du matin, et gagnera le Camp, place d'Armes, pour une revue d'inspection.

Les officiers commandant les compagnies rencontrent à l'inspecteur de brigade, le major Cherry, du quatrième régiment de hommes présents sous les armes, à la dite inspection.

La compagnie des Mousquetaires du Mont Vernon, lieutenant, commandant Sprat, se rendra sur la Place d'Armes pour former la grille et en garder les portes.

La Légion devant passer une partie de la journée pour manœuvres et évolutions de ligne dans le canton de Chartre, sur le chemin du Bayou, chaque [illegible] se pourvoira en conséquence.

Le colonel Justin Durel, commandant le régiment d'artillerie, le lieutenant colonel J. B. Vinet, commandant la cavalerie, et le major Louis Gelpi, commandant le bataillon d'artillerie, sont priés respectivement, en ce qui les concerne, de l'exécution du présent ordre.

D. AUGUSTIN,

Brigadier-Général.

Par ordre,

J. L. LAMOTHE, Aide-de-camp.

26 oct

CALLIGRAPHIE. ECRITURE.—Tous ceux qui désirent apprendre une belle écriture, pauvres le faire en s'adressant à l'Académie d'écriture de DOLBEAR, No. 59, RUE DE CHARTRES, et No. 13, RUE DU CAMP.

Les jeunes gens sont souvent sans place en raison de leur vilaine écriture. C'est inconvenient peut disparaître en quelques leçons.

Heures : de 10 à 11 heures A. M., de 4 à 6 et 7 à 9 heures P. M.

PLUMES d'or de DOLBEAR, à vendre en gros et en détail. 11 oct

Cas. A. BARRIERE,

Magasin de Marchandises Françaises, Anglaises et Américaines,

No 20, rue de Chartres, NOUVELLE-ORLEANS,

Importeurs directe de marchandises françaises

6juin 3

JOHN O. WOODRUFF & Co, MAISON de commission ; agents de la ligne de paquebots de la Louisiane et New-York.

No 92, rue des Magnolias

JOHN O WOODRUFF, JAMES S WOODRUFF

14jan

WILLIAM DAVIDSON & Co, MARCHANDS-COMMISSIONNAIRE

17, Rue St-Charles

NOUVELLE-ORLEANS. 17 jn

DEPOTS DES VERITABLES FRICTION MATCHES DE W. A. CLARK,

No 200, Rue de Cirque

No 114, Vieille-Levée, entre les deux marchés

L. A. GUILLEMAIN,

Agent

136nov—1an

P. M. MONTREAUX, MAÇONNER.

No 818, rue St Louis, et rue Bassin,

NOUVELLE-ORLEANS.

Tombes, Monuments, Inscriptions funèbres, et Ouvrages en marbre, de toutes dimensions. Dépôt de CHAUX manufactures dans les carrières de marbre de cap Girardeau (Missouri).

Stavrin—1an

Gra ras fraîches de Jardinage.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Lucia, de Philadelphie, un grand assortiment de graines de jardinage, de la récolte de 1848, se composant comme suit :

Pois de 30 jours,	Chou,
Navets,	Carottes,
Chicorée,	Laitues,
Cerfeuil,	Chou Panais,
Betteraves,	Epinards.

Les jardiniers pourront s'approvisionner soit par livres ou boisseaux, à des prix modérés. Les planteurs pourront se procurer des caisses de graines assorties depuis 25 jusqu'à 600.

D. MAUPAY.

6a 95, Camp.

PAPIERS PEINTS.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Lillarley, du Havre, un assortiment considérable de papiers et bordures pour tapisser les appartements :

Papiers peints communs, ordinaire et fine.

Bordures satinées, unies et de couleurs.

Bordures de toutes manufactures de Paris.

Les dessins sont plus nouveaux et du meilleur goût suivant la mode.

Papiers peints communs de 15 à 20 cts. le rouleau.

do ordinaires de 25 à 35 do

do demi fine de 40 à 50 do

do fine satinée de 50 à 75 do

do fine glacée de 75 à 81 do

do do de 81 à 81 50 do et au-dessus.

Dito dorés gaufrés et vernis à des prix très modérés.

Bordures satinées, de 75 cents à 81 50 ; bordures veloutées de 81 à 83 et au dessus ; bordures veloutées de 81 à 83 et au dessus, bordures velouteuses de 81 à 83 et au dessus, bordures velouteuses de 81 à 83 et au dessus, bordures satinées de toutes couleurs ; tout dessins différens de 81 50 à 81 50 le rouleau, chaque rouleau contient pour deux lies, bordures pour chaque lit ; cadre de lit, fonds unis, draperies ; vues pour salles et cafés ; vues pour salles de billards, devants de cheminées et sujets pour éventails, grands et probablement bordures et frises de tous les genres.

VOR. HERBERT,

Libraire et marchand de papiers peints, 140, rue de Chartres. 8 oct

Cuisines patentées de Barba.

LES soussignés qui ont obtenu le patente, sont agents pour la vente de ces cuisines dans l'Etat de la Louisiane et Mississippi. Ils viennent de recevoir un grand assortiment et de ces cuisines tant pour boucaque que charbon, qu'ils offrent à vendre à des prix très réduits, et s'engagent de les faire passer partout où l'on pourra le juger.

Ces cuisines ont l'immense avantage, outre celui d'une pareille cuisine, avec près peu de matières, celui de pouvoir avant cela de l'on peut se servir pour la cuisine, bains, etc, ajouter une boîte en cuivre contenant 20 ou 40 gallons qui se place de manière à recevoir l'eau des Wrings, et la chauffer à mesure que l'on en a besoin.

Les personnes tenant maison, sont invitées à venir en examiner une, toute montée en leur maison, ou convaincre de la supériorité de ces cuisines sur tout ce qui a été introduit de ce genre dans le pays, tant en fait d'économie que de commodité.

S MARTIN & Co

Rue Conde, No 281

1000 GRATES de toute les grandeurs, à vendre en gros et en détail par les soussignés, qui ont reçu le reste de la faire pour. S. MAMPERAU & Co,

6 sept No 21, rue Conde.

REÇU par le navire Amérique, de Bordeaux : 150 barriques vin rouge Medoc, de Julien Medoc, 150 barrie vin blanc Haut Sauterne.

120 caisses pruneaux à l'eau d'Agen, neuve, récolte.

200 do de Bordeaux do do

120 do abricots de do do

600 paniers bouteille 25 cents.

1000 caisses de Bordeaux, longs bouchons.

1000 demi bouteilles sardines.

8 futailles fenelles, le pelotton à la livre, à vendre par D. LAMAT,

24 oct 9, rue Jefferson

VANILLE — Une caisse gousses de vanille à vendre, par J. M. CABALLERO,

24 oct 32, Vieille Levée.

CIGARES — 200,000 cigares importés de la Havane, comprenant un grand assortiment de toutes sortes, de qualité Imperial, Regalia, Londres, Camérons, Bayonetas, Panetelas, et Mélanges, à vendre à des prix modérés, et au quantités au choix des acheteurs. J. M. CABALLERO,

24 oct 32, Vieille Levée.

GOMME COPALE, —5 barrels gomme copale 1re qualité, à vendre à bas prix par J. M. CABALLERO

24 oct 32 Vieille Levée.

EN débarquement du navire Amérique, de Bordeaux :

20 quarts pipes cognac Lafontaine ; 10 do Castillon 1815, 9 belles couvertes ; 6 caisses de Malbouzy, 60 barriques vin rouge de Lattes à vendre par E. ROCHEREAU fils aîné,

24 oct 17 et 19 rue Louis

VERRERIE.—Fioles de toutes grandeurs, de toutes formes et de toutes qualités, en caisses, en barils et en cases.

Flacons bouchés à l'émeris de toutes grandeurs.

Vases forme Medicis de toutes grandeurs.

Bocaux cylindriques, de 1 à 5 gallons, couverts en verre et en ferblanc vergnol, avec trois anneaux et simples.

Verres pour les malades.

Ventouses en verre et en corne.

Bassins pour malades, nouvelle forme très commode.

Biberons nouvelle forme.

Pipes à soins, pinceaux, &c., &c., à vendre par

J. F. BERCIER & Co,

4 sept Enc. Natchez et Tchoupitoulas.

UN grand assortiment de marchandises sèches, tels que merceries, bonneteries et parfumeries.

F. & J. LACOSTE,

18 août 105, rue Royale.

TOUJOURS remains un grand assortiment de médecines et d'ouvrages pour suivre la méthode de P. V. Raspail. F. & J. LACOSTE,

18août 105, rue Royale.

DAMEJEANNES—100 damejennes de 5 gallons, à vendre B. TALAMON,

25 oct 189, rue Royale

EAUDE VIE—815 quarts pipes Fin. Godard & Co

16 oct A. D. CROSSMAN, Maire.

A VIS.—Les soussignés, nommés en vertu d'un Ordre de la Seconde Cour de District, commissaires pour l'élargissement de la rue des Urselines, informent le public que le dite rue Urselines a cent pieds de large entre la rue Claiborne et la Grande rue, et pour l'ouverture de ladite rue des Ursulines, entre la Grande rue et la Troisième rue, et entre la Seconde rue et le bayou St Jean ; et aussi pour l'ouverture de la rue St Philippe, entre la Cinquième rue et la Troisième, et entre la Première rue et le bayou St Jean, et pour faire une estimation juste et équitable de la perte ou du gain qui peut en résulter pour les propriétaires des terres et bâtisses requises pour la dite ouverture, donnent avis par ces présentes à toutes personnes y intéressées, qu'ils ont dû posé un plan, signé et daté du 6 décembre 1847, en conséquence et en la loi, pour être examiné par les parties intéressées, pendant vingt jours, après lesquels il sera procédé à la dite élargissement et bornéoiage, et à une telle personnes dont les intérêts pourraient être lésés par la dit tableau additionnel devront en donner avis par écrit dans les dix jours qui suivront la dernière publication du présent avis.

Nouvelle-Orléans, 3 octobre 1848.

OGULOS JUMONVILLE.

JUSTIN DUREL.

OCTAVE MOREL.

A vendre en débarquement du navire Amérique de Bordeaux,

100 barils vin blanc Haut-Sauterne et Barsac.

25 do do supérieur extra.

200 caisses vin rouge Cru-Margaux.

100 do do en 1/2 bouteilles.

50 do do blanc, do do.

25 do do do en 1/4 bouteilles.

10 barils bouchons vinaigre.

dernier bouchons fins.

DUBUCH F.,

Bordeaux. 77 St Louis, entre Royale et Bourbon

CIGARES—132,000 cigares venant d'arriver par le navire Florida, comprenant des Regalias, Camérons, Mélanges, &c à vendre par

J. M. CABALLERO,

27 oct 32, Vieille Levée.

CHARBON de la Havane—100,000 des meilleurs Anthracite, Cumberland, et Kennelgoal, en débarquement de la barque Florida et à vendre par

W. TALLY,

[illegible]

VERMOUTH CANADIEN, DE

Remède sûr et certain pour les Vers.

UNE bouteille contenant 12 onces, vaut 50 cents, et un pot contenant 24 onces, vaut 1 piastre ; ceux qui ont tout ce qui est plus élevé, ne peuvent pas trouver sur les autres, mais comme ils ne sont pas connus par les vers. Les médecins ne prescrivent pas de purgatifs, mais ils ordonnent le Vermouth Canadien, qui est composé de plusieurs plantes qui ne purgent pas, mais qui tuent les vers. Les médecins ordonnent le Vermouth Canadien, parce qu'ils ne peuvent pas trouver de purgatifs qui puissent tuer les vers sans affaiblir le malade. Le Vermouth Canadien est une préparation qui est connue par les Indiens des plus grands talens d'herbes des Canadas, les plus renommés du pays. On remède de la Vermouth Canadien en Wines. Il opère plus doucement et est plus facile pour ceux qui ne peuvent pas prendre de purgatifs.

Voici quels sont les symptômes qui indiquent l'existence des vers : Teint pâle et couleur de plomb ou coloré, commencant mal, enfant bouffi et vivre, mauvaise haleine, la lèvre supérieure gonflée, dérangement de nerfs qui force le malade à se frotter le nez, mauvaise digestion, chez enfant, ventre bouffi et grossi des deux côtés, appétit irrégulier, parfois vomissement et pâleur.

Nous pouvons ajouter aux certificats suivants un grand nombre d'autres, mais nous pensons que ceux-ci sont suffisants pour convaincre ceux qui ont besoin de ce remède. Le Vermouth Canadien se vend en gros et en détail par le Vermouth Canadien en Wines est le premier remède pour les Vers.

TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS.

Nous soussignés ayant fréquemment employé une médecine populaire par Jean Wines de cette ville, et étant satisfaits de son effet, le Vermouth Canadien de Wines, étant parfaitement convenable et efficacite, le recommandons avec confiance comme remède certain et sans danger pour la destruction des vers.

G. O'REILLY,

Licencié du Collège Royal de chirurgie d'Irlande.

G. W. DICKINSON,

Membre du Collège Royal de chirurgie de Londres.

Du Rév. J. Flanagan de Bardstown.

C. W. J. Wines.

Monsieur,

J'ai du usage de votre Vermouth Canadien et la donnes les essais, et je trouve qu'il n'y a rien de mieux dans vers a toujours suivi l'administration de vos remèdes, et son famille aussi bien que les personnes qui ont pris votre Vermouth Canadien, et je trouve qu'il n'y a rien de mieux. Je vous prie de me faire un autre vermouth et prendrai soin d'en faire la plus ample connaissance. Des vers ont toujours partie d'une maladie et ne peut être guéri sans difficulté, ce qui est un grand point obtenu.

Je suis respectueusement, &c.

JOHN FLANAGAN.

16 Juillet 1845.

Les médecins font maintenant usage du Vermouth Canadien de Wines. Cette médecine est une simple compagnie de plantes qui ne purgent pas, mais qui tuent les vers. Le Vermouth Canadien est infaillible pour la destruction des vers.

Les médecins ne peuvent pas trouver de purgatifs, des purgatifs, des médecins, et des médecins, et l'efficacité et de l'infaillibilité de cette médecine.

Garantie dans tous les cas.

Préparée par Jean Wines seulement, pharmacien diplomé à Hamilton, Canada, et Jean Wines, Jr. Cincinnati, Ohio, Lane, New-York, seule propriétaire pour Etats Unis.

Le propriétaire seul connaît la composition de ce remède, et il ne peut pas le faire connaître, excepté les personnes qui le préparent, préférant de ne connaître qu'aux hommes réguliers de la profession, et ceux qui ont été administrés en toute circonstance en parfaite sécurité.

A vendre en gros et en détail à la Nouvelle-Orléans chez L. Wasson & Co, 51, rue de Chartres ; Dufilho Jr. F. P. Dreuses, 1, rue de Bienville, ainsi que chez tous les pharmaciens des Etats-Unis, Antilles et Canada. 8oct—3m

Remède magique de Sejour.

Le seul remède connu de la ville, pour développer de chaque boîte, la signature du propriétaire, "H. DALLEY", écrite à la main.

Dépôt du Sejour, No 131, rue Chartres, Nouvelle-Orleans. 12 mars—1y

JOHN McCARTY, MÉCANICIEN,

No. 134, Rue du Camp.

VIENT de recevoir un nouvel assortiment de Garnitures françaises de tissus d'immaculés. Aussi Pompes aspirantes et à Bière, Robinets, Robinets, Tuyaux de plomb, tuyaux et réparés les tuyaux en plomb et entreprend toute espèce d'ouvrage dans ce métal. Il entreprend aussi toute espèce d'ouvrage en fer, et les prix seront les plus modérés.

Nous pouvons ajouter aux certificats précédents un grand nombre d'autres, mais nous pensons que ceux-ci sont suffisants pour convaincre ceux qui ont besoin de ce remède. Le Vermouth Canadien en Wines est le premier remède pour les Vers.

TÉMOIGNAGE DES MÉDECINS.

Nous soussignés ayant fréquemment employé une médecine populaire par Jean Wines de cette ville, et étant satisfaits de son effet, le Vermouth Canadien de Wines, étant parfaitement convenable et efficacite, le recommandons avec confiance comme remède certain et sans danger pour la destruction des vers.

G. O'REILLY,

Licencié du Collège Royal de chirurgie d'Irlande.

G. W. DICKINSON,

Membre du Collège Royal de chirurgie de